

Déclaration conjointe à la presse à l'occasion de la 14ème session du Conseil d'association UE – Tunisie

Press contacts

Virginie Battu

Press officer

+32 2 281 53 16

+32 470 18 24 05

La quatorzième session du Conseil d'Association entre l'Union européenne et la Tunisie s'est tenue à Bruxelles le 15 mai 2018. Elle a été co-présidée par Madame Federica MOGHERINI, Haute représentante de l'Union européenne pour les affaires étrangères et la politique de sécurité et Vice-présidente de la Commission et par Monsieur Khémaies Jhinaoui, Ministre des Affaires Etrangères de la République tunisienne. M. Johannes Hahn, Commissaire européen chargé de la Politique européenne de voisinage et des négociations d'élargissement, a aussi pris part aux travaux de cette session.

A cette occasion, nous nous félicitons de la visite en Tunisie de Monsieur Jean-Claude Juncker, Président de la Commission européenne, prévue les 23 et 24 juillet 2018, en réponse à l'invitation qui lui a été adressée par Monsieur le Président de la République tunisienne.

Cette session nous a permis de faire le point sur nos objectifs communs et de saluer les nombreuses avancées depuis la session précédente du 11 mai 2017. Notre coopération s'est notamment intensifiée autour de questions essentielles comme l'employabilité des jeunes et les réformes, la consolidation démocratique et la promotion de la bonne gouvernance – avec le rôle toujours essentiel de la société civile, la réponse aux défis sécuritaires communs et la gestion concertée de la migration. Nous nous sommes engagés aujourd'hui à fixer des objectifs encore plus ambitieux pour le futur.

Les priorités stratégiques 2018 – 2020 sur lesquelles nous nous sommes mis d'accord reflètent notre détermination à consolider notre partenariat en visant des résultats concrets et visibles au profit des citoyens. Les priorités cibleront le développement socio-économique inclusif et durable ; la démocratie, la bonne gouvernance et les droits de l'Homme, le rapprochement entre les peuples, la mobilité et la migration; ainsi que la sécurité et la lutte contre le terrorisme.

Les deux parties ambitionnent d'approfondir davantage leur rapprochement au-delà de 2020 et ont convenu de poursuivre leur réflexion sur la vision future pour le partenariat d'ici la prochaine session du Conseil d'Association en

2019.

Les deux parties ont convenu de la mise en place d'un mécanisme d'alerte précoce de manière à rendre plus efficace leur coopération et à améliorer leurs méthodes de travail. Au vu des résultats positifs réalisés dans de nombreux domaines, nous allons encore renforcer l'impact et la visibilité de nos efforts conjoints.

L'annonce par l'Union européenne d'une enveloppe supplémentaire sous forme de dons pour 2018 qui atteindra, encore une fois, la somme maximale possible de 300 millions d'euros illustre l'importance accordée par l'UE au partenariat privilégié.

L'élargissement des perspectives d'avenir pour la jeunesse constituera une composante majeure de nos efforts. En plus du programme de 25 millions d'euros qui permettra la création de 1000 startups tunisiennes, notamment au profit des jeunes, l'UE financera un nouveau programme dédié à la jeunesse axé sur l'emploi, l'employabilité et les initiatives innovantes des jeunes tunisiens pour la relance socio-économique du pays.

L'UE se félicite de la réussite des élections municipales tenues en Tunisie le 6 mai 2018 et s'engage à soutenir la Tunisie dans le parachèvement de la mise en place de la démocratie dans sa dimension locale et du processus de décentralisation en tant que vecteur important de développement régional. Au-delà des programmes en cours, nous œuvrerons au renforcement des capacités des municipalités nouvellement créées et au développement régional. Une enveloppe additionnelle sera allouée à ce volet de coopération.

Nous nous félicitons des programmes d'appui annoncés au profit des régions défavorisées, au développement du tourisme avec de plus fortes retombées économiques locales. Aux secteurs prioritaires comme l'agriculture et le tourisme s'ajoutera un soutien à la modernisation de l'économie, avec un accent particulier sur l'innovation, l'économie numérique, les énergies renouvelables, la recherche et la spécialisation intelligente qui fera l'objet d'un accord spécifique à conclure prochainement.

La feuille de route qui a récemment été adoptée par le Conseil des Ministres tunisiens, et présentée à l'UE lors de la visite du Chef du Gouvernement Youssef Chahed à Bruxelles, reprend les mesures les plus urgentes (législatives, stratégiques et opérationnelles) nécessaires à la relance socio-économique du pays et servira comme outil opérationnel pour assurer leur mise en œuvre rapide, y compris les mesures d'appui financées par l'UE.

Monsieur Johannes Hahn, Commissaire européen pour le voisinage et les négociations d'élargissement, conduira une mission en Tunisie avec les institutions financières courant 2018 pour discuter des réformes en cours et de l'appui nécessaire pour accompagner ces réformes.

L'accord de libre-échange complet et approfondi (ALECA) contribuera de manière structurelle à l'ancrage de la Tunisie à l'espace européen et à la modernisation de l'économie tunisienne, et nous nous félicitons de notre décision commune de fixer un agenda de négociations ambitieux sur l'ensemble

des chapitres en vue de conclure les négociations dans les meilleurs délais.

Eu égard aux opportunités et défis posés par la migration, nous avons réitéré notre engagement à avancer dans les négociations sur la facilitation des visas et l'accord sur la réadmission afin de les conclure dans les meilleurs délais. Les synergies possibles entre ALECA et la facilitation des visas ont été discutées.

Nous avons convenu de continuer notre coopération dans le domaine de la sécurité et de lutte contre le terrorisme, tout en promouvant le plein respect de l'Etat de droit, des droits de l'Homme et des libertés fondamentales. Nous avons à cet effet noté avec satisfaction la reprise de l'activité économique dans le domaine touristique grâce aux efforts constants de la partie tunisienne à améliorer la situation sécuritaire. Nous comptons sur les mesures annoncées pour avancer dans la mise en œuvre du programme-phare sur la réforme du secteur de la sécurité.

Nous poursuivrons nos efforts conjoints afin de soutenir les réformes tunisiennes pour répondre aux normes internationales et européennes en matière de gouvernance fiscale et de lutte contre le blanchiment d'argent et le financement du terrorisme.

Notre objectif commun est que la Tunisie remplisse rapidement ses engagements au titre du plan d'action agréé avec le Groupe d'action financière (GAFI), et sorte de la liste du GAFI, ainsi que de la liste de l'Union européenne, aussi vite que possible.

Le lancement d'un programme de coopération et d'échange diplomatique entre le Service européen pour l'Action Extérieure et le Ministère tunisien des Affaires Étrangères permettra un partage d'expertises et une meilleure connaissance des méthodes de travail respectives. A cet égard, nous nous sommes félicités de la signature de l'accord administratif relatif aux stages de diplomates.

La coopération dans le domaine de la valorisation notamment économique du patrimoine culturel tunisien et la diplomatie culturelle est une autre action inédite illustrant la place de la culture dans le partenariat Tunisie – UE, en vue de la mise en place à terme d'une stratégie nationale de diplomatie culturelle en Tunisie.

Par ailleurs, nous avons souligné l'importance que nous accordons à la dimension parlementaire de notre partenariat privilégié.

Nous avons continué nos échanges sur les questions régionales d'intérêt commun, notamment la situation en Libye, en Syrie, au Moyen-Orient ainsi qu'au Sahel.

Le Ministre tunisien des Affaires Etrangères a réitéré les remerciements de la Tunisie pour l'appui qu'apporte l'UE à la transition démocratique ainsi que pour son soutien à la réussite des réformes économiques. La Haute Représentante a renouvelé l'engagement de l'UE à poursuivre et à renforcer son appui à la Tunisie.

[Download as pdf](#)